

# Fin de mission pour les Verts, Leekens poussé vers la porte

Page 23

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4080 - Mercredi 25 janvier 2017 - Prix : 10 DA



Justice

## Les points sur les «i» de Tayeb Louh

Page 2

Les différences idéologiques mises à nu

## Les législatives font exploser l'instance de l'opposition

Page 3

**La garantie recherchée par l'ISCO**

Par Mohamed Habili

**L**e moins que l'on puisse dire c'est que l'installation de la commission en charge de la surveillance des élections n'a pas fait calmer les appréhensions de l'opposition quant à la régularité des échéances de cette année, mais tout au contraire, les a exacerbées. Mais posons-nous la question : en cette matière existe-t-il quelque chose que les autorités seraient capables de faire, qu'elles se seraient gardées de faire jusqu'à présent, et qui aurait pour résultat de dissiper le spectre de la fraude «massive et généralisée» selon la formule consacrée, et sinon complètement du moins dans une mesure telle que les irrégularités seraient l'exception au lieu d'être données pour la règle ? Selon toute vraisemblance, aucune. Pour que l'opposition cesse de parler de fraude, il faudrait que ce soit elle qui pour une fois gagne l'élection. Et encore, il y aurait dans ce cas des chances pour que les partis perdants – étant donné qu'il existe des partis se réclamant de l'opposition mais pas une seule formation incarnant l'opposition dans l'ensemble de ses tendances – accusent de fraude non moins massive et généralisée peut-être que celle qu'ils prêtent sempiternellement au FLN et au RND, c'est-à-dire aux partis qui les gagnent à chaque fois, ceux des partis qui les auraient remportées, quand bien même ceux-ci seraient les plus radicaux de la famille.

Suite en page 3

Déstockage d'importantes quantités pour stabiliser le marché

# La pomme de terre à 100 DA le kilo



La flambée des prix des produits de consommation continue à fragiliser le pouvoir d'achat de l'écrasante majorité des ménages. Hormis certains produits soutenus par les subventions étatiques, les autres poursuivent leur ascension. Lire page 2

Coopération dans l'enseignement supérieur

**Ouverture de la 4<sup>e</sup> conférence franco-algérienne sur la recherche**

Page 4

Échanges artistes-public

**«La nuit des idées» aujourd'hui et demain à Alger**

Page 13

Déstockage d'importantes quantités pour stabiliser le marché

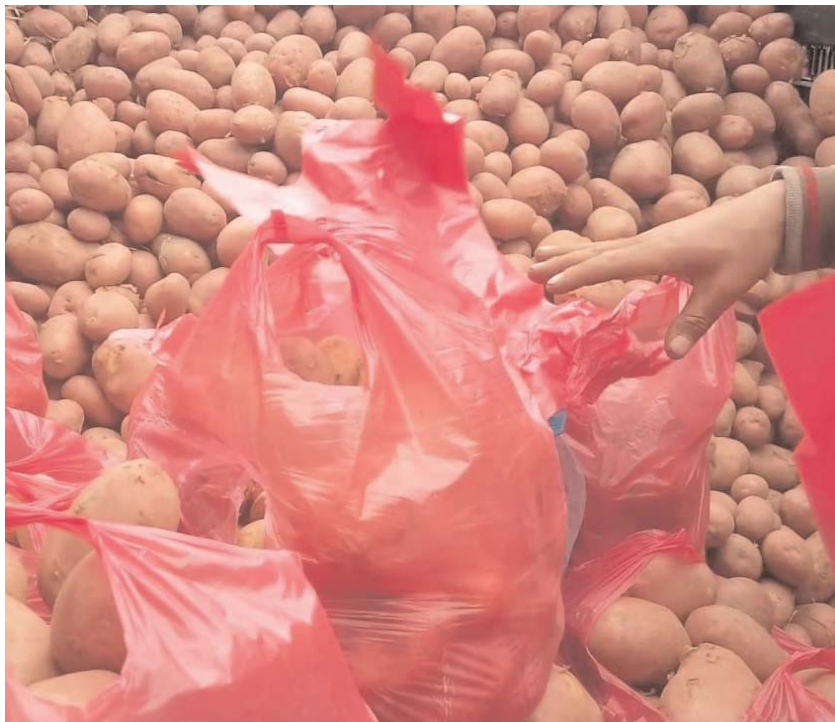
# La pomme de terre à 100 DA le kilo

■ La flambée des prix des produits de consommation continue à fragiliser le pouvoir d'achat de l'écrasante majorité des ménages. Hormis certains produits soutenus par les subventions étatiques, les autres poursuivent leur ascension.

Par Meriem Benchaouia

**A**insi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 100 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares sont les marchands qui la proposaient à 70 ou 80 DA. Les prix des fruits et légumes ont tous augmenté, mais ceux de la

pomme de terre ont presque doublé. Ce tubercule réputé comme légume des pauvres est, désormais, inaccessible pour les petites bourses. Pour expliquer ce soudain renchérissement du prix de la pomme de terre dans le centre du pays notamment, des responsables du ministère de l'Agriculture et du Développement rural accusent les spéculateurs et les différents intervenants sur ce marché très porteur. Ils ont affirmé, à ce propos que la production de pomme de terre était suffisante pour garantir des prix stables. Par ailleurs, l'absence du contrôle de l'État a amplifié ce phénomène, selon un vendeur de légumes. Notre interlocuteur regrette le manque de régulation du marché de la pomme de terre. Il pointe du doigt le système de régulation des produits agricoles de large consommation, destiné au stockage du surplus de production pour éviter que les prix ne s'effondrent. Pour sa part, le ministre a justifié cette hausse des prix par les conditions météorologiques. Abdessalam Chelghoum a annoncé, à cet effet, que d'importantes quantités de pomme de terre seront déstockées afin de stabiliser les prix de ce produit de large consommation. «*Nous avons constaté que la moyenne des prix de ce tubercule atteignait les 70 DA/kg. Nous avons décidé alors de réguler le marché avec le déstockage d'importantes quantités*», a indiqué le ministre, en marge de la cérémonie de signature d'un protocole d'accord algéro-américain portant sur la réalisation d'un mégaprojet à Adrar. Les conditions météorologiques défavorables (pluies et neiges), empêchant



PVD/R.

l'accès aux champs pour les récoltes, étaient le principal facteur qui a contribué à la hausse des prix de ce produit. L'opération de déstockage permettra ainsi de «*réguler le marché et faire pression pour que le prix de ce produit de large consommation soit stabilisé et fermer la porte à ceux qui ont l'habitude de saisir ce genre de circonstances pour porter atteinte au pouvoir d'achat des citoyens*», a souligné M. Chelghoum. Cette décision a été prise après une réunion qui a

regroupé dimanche le ministre et les représentants de la filière pomme de terre pour déstocker au moins 10 000 tonnes afin de réguler le marché, a indiqué le président de la Fédération des producteurs de pomme de terre, Ahssen Guedmani. La mise sur le marché de ces quantités qui s'étalera sur 10 jours en attendant l'amélioration des conditions climatiques, devrait faire baisser les prix à 30 DA/kg au niveau du marché de gros contre 40 DA actuellement, a-t-il dit. Outre les conditions météorolo-

giques, M. Guedmani a attribué cette hausse à la spéculation. Les quantités de pomme de terre déstockées font partie d'un stock constitué par le ministère pendant la production de saison et conditionné dans des chambres froides appartenant à l'Etat. D'autres stocks importants estimés à environ 60 000 tonnes ont été constitués, dans le cadre de ce dispositif de régulation, par des opérateurs privés liés par une convention avec des entreprises publiques.

M. B.

## Perturbations climatiques

### Cinq décès depuis le 10 janvier

**D**epuis le 10 janvier dernier, début des intempéries qui ont affecté l'ensemble des régions situées au nord et dans les Hauts-Plateaux, cinq personnes ont trouvé la mort, dont le corps a été retrouvé dans un fourgon dans une rue de la capitale. Selon le responsable du Centre opérationnel de gestion et de suivi des intempéries, Hassan Kacimi, les dégâts humains occasionnés par les intempéries s'élevaient à cinq décès. Le même responsable n'a pas cité les chiffres des personnes dont les décès ont été provoqués par les intempéries suite à des accidents de la route ou l'inhalation de monoxyde de carbone dégagé par des radiateurs défectueux. Il explique que ces accidents sont «*inventoriés dans d'autres rubriques*». «*Ce bilan ne*

concerne pas les décès liés aux accidents de la route et à l'inhalation du monoxyde de carbone», précise-t-il.

S'exprimant, hier, à l'émission «*L'Invité de la rédaction*» de la Chaîne III de la Radio algérienne, Hassan Kacimi fera savoir que tous les moyens de l'Etat sont mobilisés pour faire face aux situations engendrées par les intempéries qui affectent le nord du pays depuis plusieurs jours. «*Depuis le début des intempéries, le 10 janvier dernier, tous les moyens de l'Etat sont mobilisés et l'Armée nationale populaire (ANP) est requise par le président de la République pour intervenir dans les wilayas touchées par ces intempéries pour désenclaver certaines localités et porter aide et assistance aux populations en difficulté*», déclare le responsable du centre opérationnel de gestion et de suivi des intem-

péries au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. M. Kacimi relève aussi que «*tous les secteurs concernés sont à pied d'œuvre pour faire face à cette situation, quelles que soient les difficultés rencontrées*», ajoutant que les autorités publiques «*sont informées en temps réel du déroulement des opérations*».

«*Nous suivons la situation d'heure en heure au niveau du ministère pour connaître l'évolution de la situation*», assure la même source. Affirmant qu'un Centre opérationnel de suivi des intempéries a été spécialement créé pour gérer les situations d'urgence, M. Kacimi précise que les moyens d'intervention sur le terrain sont en état de mobilisation 24 heures sur 24.

Hassan Kacimi fera remarquer que les perturbations atmosphériques, marquées par de fortes chutes de neige dans les

régions aux reliefs accidentés, ont nécessité, à ce jour, 2 241 interventions des services de la Protection civile, fortement appuyés par des détachements de l'ANP, mobilisés pour la circonstance, permettant de dégager 115 voies de communication et de prêter assistance à des personnes en difficulté. Parmi les wilayas les plus éprouvées par ces perturbations, M. Kacimi met en avant celles de Tizi-Ouzou et de Béjaïa suivies de Bouira, Mila, Sétif, Médéa, Jijel, Laghouat, M'sila, Batna, Tissemsilt, Saïda et El Bayadh.

Selon l'invité de la rédaction, les conséquences de ces intempéries sont comptabilisées et évaluées, et chaque secteur intervient pour rectifier les dysfonctionnements et les insuffisances constatées.

Louiza Ait Ramdane

## Justice Les points sur les «i» de Tayeb Louh

**TAYEB LOUH**, ministre de la Justice et garde des sceaux, a procédé hier à l'inauguration du Centre des systèmes informatiques de son ministère et du tribunal de Dar El Beida. Parallèlement à son allocution, il a saisi l'occasion pour revenir sur de prétendues analyses sur ce secteur sensible et vital, colportées par la presse, faisant appel à de pseudo-experts, notamment des avocats connus, mus plus par la volonté de nuire qu'à celle d'approfondir la réflexion. Le ministre a opté pour la voie de la sérénité et du juste rappel des actions engagées, pour signifier, notamment, que qualifier de «*techniques*» les réformes engagées ces dernières années tient de l'attachement au superficiel et de la méconnaissance de l'esprit et du fond de ces mêmes réformes. Il a poursuivi en citant tous les acquis et les avancées en matière de modernisation de la justice dans des réformes loin d'être réduites au confins du «*technique*» mais qui oeuvrent à contribuer à changer radicalement l'univers de la justice dans notre pays, dans son esprit et dans son fonctionnement. Sur la lancée, au sujet d'ingérences manifestes, Tayeb Louh s'est dit inquiet et préoccupé de ce que des «*puissances étrangères*», censées être «*le berceau des droits de l'homme*» (allusion à la France), viennent donner des leçons en la matière, alors que ces pays sont les premiers à les bafouer. Sur le premier registre comme sur le second, Tayeb Louh a tenu donc à mettre les points sur «*i*» et à clarifier les choses, à l'endroit de ceux qui s'obstinent à porter préjudice à une dynamique que ne sauraient arrêter des telles gesticulations, mêlant le cri d'orfraie et la prétendue analyse, le tout enrobé dans un habillage d'expertise de pacotille.

Anis F.

Les différences idéologiques mises à nu

# Les législatives font exploser l'instance de l'opposition

■ Les prochaines élections législatives pèsent très lourd sur l'instance de l'opposition, entre participation, alliances et boycott. Les différences idéologiques et intérêts partisans et même personnels sont mis à nu.

Par Nacera Chenafi

Il y a quelques jours, le président de Talaïou Houriyat, Ali Benflis, avait assuré que le boycott de son parti des prochaines élections législatives n'affectera pas la coordination entre les membres de l'Instance de suivi de l'opposition. Cependant, la réunion tenue au siège du Mouvement de la société pour la paix, lundi après-midi, marquée par un nombre important d'absents, a montré que cette instance, qui est un prolongement de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique, ne pourra pas tenir avec les différences d'objectifs entre sa composante. Ainsi, tous les membres de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique seront en course lors des prochaines élections législatives, à savoir le Mouvement de la société pour la paix, Ennahdha, le Front de la justice et du développement (El Adala) de Abdallah Djaballah et le Rassemblement pour la culture et la démocratie. Cependant, le parti de Benflis a fait l'exception en annonçant le boycott des prochaines échéances électorales. Cette annonce a mis à nu les différences idéologiques entre la composante de l'Instance de suivi de l'opposition alors qu'ils disent défendre un projet commun qui est la transition démocratique. Mais comment défendre un projet commun alors que ces partis ne peuvent même pas former une alliance politique forte qui pourrait dire son mot au niveau de l'Assemblée populaire nationale si elle est représentative ?

Un autre parti qui boycotte les prochaines élections est celui de Djilali Soufiane, Djil



Djadid. Ce parti avait claqué la porte de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique et la divergence entre le parti El Adala de Abdallah Djaballah se prolonge dans le temps. Depuis longtemps, Djaballah n'assiste plus aux réunions de la Coordination de l'opposition et c'est le porte-parole, le député, Lakhdar Benkhellaf, qui le remplace. Le parti d'El Adala avait menacé de quitter la Coordination après la rencontre tenue entre le MSP et Ahmed Ouyahia, en tant que chef de cabinet de la Présidence de la République.

Mais c'est Ahmed Benbitour qui avait apaisé les esprits et le parti de Djaballah est resté membre de ladite Coordination. Par ailleurs, le fossé se creuse d'avantage entre le MSP et El Adala, car les deux partis se disputent les formations politiques du courant islamiste. Ainsi, Djaballah a pu signer une



alliance stratégique avec les mouvements Ennahdha de Mohamed Dhouibi et le Mouvement de l'édification nationale ou El Binaa de Ahmed Eddane qui est un ancien militant du parti de défunt Nahnah. Ces trois partis vont élaborer des listes électorales communes en vue des législatives. L'appellation de cette alliance est l'Union pour Ennahdha, El Adala et El Binaa. Les présidents de ces trois partis, à savoir Mohamed Dhouibi, Abdallah Djaballah et Ahmed Eddane en plus de Ali Benflis, n'étaient pas présents à la réunion de l'Instance de suivi de l'opposition. Toujours concernant les alliances islamistes, le président du MSP, Abderrezak Mokri, n'a pu convaincre Abdelmajid Menasra, président du Front pour le changement, de revenir au MSP. Mais il s'agit pour l'instant juste d'établir des listes communes pour les législatives



en attendant une fusion officielle après les élections. Le MSP avait entamé des discussions avec El Binaa, mais finalement ce fut l'échec et le divorce avant même d'entamer les procédures d'alliance.

Dans un communiqué qui a sanctionné cette rencontre, signé par Abderrezak Mokri, il est indiqué que les participants sauront exprimer leurs «préoccupations face aux souffrances de pans entiers de la société à cause des fausses solutions du pouvoir». Concernant les législatives, il est écrit que «la participation aux législatives est une affaire interne aux partis et qu'en tant que structure de coordination elle n'a aucun avis ni consigne à donner».

Il rassure que l'ISCO va poursuivre le travail en commun «et avec d'autres composantes du paysage politique» pour «trouver des solutions à la crise qui frappe le pays». N. C.

Ould Abbès

## «Les élections législatives auront lieu le 4 ou le 11 mai»

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, a révélé, lundi à Alger, que les prochaines élections législatives se dérouleraient le «4 ou le 11 mai prochain». «Les élections législatives auront lieu le 4 ou le 11 mai prochain, mais rien n'est encore officiel», a déclaré M. Ould Abbès lors de sa rencontre avec les représentants de plusieurs organisations estudiantines au siège du parti. «Nous demanderons au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de ne pas programmer les examens durant cette période pour permettre aux étudiants de voter dans leur lieu

de résidence», a-t-il ajouté. Le SG du FLN a estimé que les prochaines législatives constitueraient une «étape politique importante et décisive», car elles interviendraient en prélude à la prochaine élection présidentielle, soulignant que son parti «garantira un quota aux étudiants» sur ses listes électorales au même titre que le quota accordé à l'élément féminin, tel que stipulé dans la loi. M. Ould Abbès a estimé que les étudiants avaient un rôle important à jouer à l'image de leurs prédécesseurs lors de la guerre de Libération 1954, appelant ces derniers à la mobilisation pour sensibiliser les citoyens et toutes les catégories de la société,

notamment les jeunes «à la nécessaire participation aux prochaines législatives». Le SG du FLN a salué à cette occasion les «réalisations accomplies par le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique depuis 1999». A ce propos, il a tenu à souligner que l'école algérienne n'était pas sinistrée, comme l'ont qualifiée certaines parties, et qu'elle pouvait former des «cadres de haut niveau qui pourraient assurer de hauts postes de responsabilité dans des institutions internationales». M. Ould Abbès a fait savoir que le parti du FLN «est déterminé à poursuivre la lutte contre la corruption par les voies légales». Le

ministre qui a procédé en compagnie de l'ambassadeur de Palestine à Alger, Louai Aïssa, à la plantation d'un olivier ramené d'El Qods au siège du parti, a fait savoir que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, plaçait la cause palestinienne parmi les priorités dans la politique extérieure du pays. «C'est grâce au Président Abdelaziz Bouteflika que le défunt président palestinien, Yasser Arafat, avait pu prononcer son allocution mémorable devant l'Assemblée générale de l'ONU en 1974», a-t-il rappelé. Pour sa part, l'ambassadeur palestinien a évoqué le soutien indéfectible de l'Algérie à l'égard de la cause

### LA QUESTION DU JOUR

#### La garantie recherchée par l'ISCO

suite de la page Une

Aujourd'hui, la plupart des partis de l'opposition, reconnaissables au premier chef en cela qu'ils perdent les élections, sont regroupés dans un cadre maintenant appelé l'ISCO. Ce cadre éclaterait à l'instant même où ses constituants ne seraient plus logés à la même enseigne sous le rapport des résultats électoraux, s'il en est parmi eux qui en obtiennent de fort enviables, et d'autres dont les leurs en revanche restent squelettiques. Il suffirait pour cela qu'une seule fois le FLN et le RND perdent les élections. A vrai dire, c'est déjà plus ou moins le cas du RND, qui vient constamment en deuxième position, et à bonne distance du FLN par-dessus le marché, mais qui pour autant ne se prend pas pour un opposant. Techniquement, il n'existe aucune garantie dont la seule mise en œuvre enlèverait la victoire aux uns pour la donner aux autres. Or quand les opposants, qu'ils fassent partie de l'ISCO ou non, exigent des garanties de transparence, c'est en fait à une garantie de ce genre qu'ils pensent. On reconnaît un parti d'opposition algérien non pas à son programme, mais à ceci qu'il impute à la fraude le fait que ses scores soient toujours très en deçà de sa réputation, qu'il doit aux médias, appartenant pour nombre d'entre eux à un même parti informel, dont ils sont la seule partie très visible. La véritable ISCO, c'est ce parti informel. Comme lui par définition ne va jamais aux élections, il passe son temps à faire croire que leurs gagnants sont en réalité leurs perdants et leurs perdants leurs véritables gagnants. S'il arrive un jour au pouvoir, ce qui n'est pas encore exclu, bien qu'il ait perdu des positions dernièrement, on peut être sûr que les médias cesseront de focaliser sur la fraude «massive et généralisée». Ce sera peut-être au tour du FLN et du RND de reprendre cette rengaine, pour le cas où le nouveau pouvoir ne voudrait pas d'eux pour le représenter au niveau politique. Plaçons-nous pour un instant dans l'univers mental carré d'un opposant algérien. Son premier article de foi, ou du moins celui qu'il s'ingénie à vendre comme tel à l'opinion, est le suivant : il ne perd pas les élections, il les gagne au contraire, seulement une fraude institutionnalisée mais néanmoins infiniment subtile le prive à chaque fois de sa victoire. Si on lui demandait contre qui il perd les élections, il y a de fortes chances pour qu'il réponde que ce n'est pas contre des partis mais contre un système, qui dispose de la rente, de l'administration, de l'armée, d'une bonne partie de la classe politique, et qui contrôle la société civile à la fois par sa police et par son argent. Sans voir que de toute façon contre une telle puissance établie il ne peut jamais gagner les élections, quand bien même le fraudeur ce serait lui. M. H.

Coopération dans l'enseignement supérieur

# Ouverture de la 4<sup>e</sup> conférence franco-algérienne sur la recherche

■ La quatrième conférence franco-algérienne de l'enseignement supérieur et de la recherche se tient aujourd'hui et demain à Paris. Cette rencontre vise à renforcer le partenariat universitaire entre l'Algérie et la France dans les secteurs stratégiques de la formation, de la recherche et du transfert vers l'industrie.

Par Yacine Djadel

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coopération

## Axe Zeralda - Dar El Beida Remplacement de près de 1 000 palmiers morts

QUELQUE 1 000 palmiers morts sur l'axe autoroutier Zeralda-Dar El Beida seront remplacés dès la fin de l'hiver, a-t-on appris hier à Alger auprès du Bureau national d'études pour le développement rural (Bneder). Ces palmiers de type «fruitier» et «washingtonia» ont été altérés dans leur croissance naturelle, ce qui a conduit les services de la wilaya d'Alger à faire appel à l'expertise du Bureau national d'études pour le développement rural, a indiqué à l'APS le directeur des études, de la formation et de la programmation, Benmohamed Khaled. Le bureau d'études, relevant du ministère de l'Agriculture, a recensé depuis octobre 2016 près de 6 000 palmiers plantés tout au long des axes autoroutiers Sud et Est (Zeralda-Oued El Hamiz et Tafourah-Dar El Beida), une opération qui a permis de constater que certains de ces arbres nécessitaient un remplacement, a ajouté le même responsable. Les services techniques concernés avaient entamé la replantation de ces palmiers avant de s'arrêter avec l'arrivée de l'hiver. Soulignant que le bureau d'études poursuivra «le suivi technique» de cette opération, M. Benmohamed a indiqué que les palmiers concernés par le remplacement ne menacent pas de s'effondrer. Le même responsable a imputé la mort de ces arbres à l'inobservation des conditions de protection des palmiers durant leur transport (racines exposées à l'air pendant une longue période). A la question de savoir si le palmier de type «fruitier» était adapté aux conditions climatiques du nord du pays et notamment l'air marin, le même responsable a indiqué que cet arbre acheminé de Biskra et Oued Souf est «résistant» car évoluant dans un environnement aride et que le climat du nord est beaucoup plus «clément» pour lui. La wilaya d'Alger a connu, au début des années soixante, la plantation de plusieurs palmiers fruitiers qui ont résisté, a-t-il rappelé, ajoutant que le système racinaire du palmier fait qu'il ne constitue aucune menace sur la route. O. N.

avec le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international et le ministère français de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, organisent aujourd'hui et demain, à Paris, la 4<sup>e</sup> édition de la conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche. Echéance majeure dans le développement et l'approfondissement de la coopération universitaire et scientifique entre la France et l'Algérie, cette conférence constitue un véritable lieu d'échange d'expériences et de savoir-faire. Elle réunira, en effet, plus d'une centaine de participants issus des milieux universitaire et de la recherche, parmi lesquels de nombreux présidents et recteurs d'universités ainsi que des directeurs d'écoles supérieures et de centres de recherche, représentant les deux pays. Ayant également pour thème «Les défis du numérique», cette conférence sera ouverte conjointement par Najat Vallaud-Belkacem, ministre française de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Articulées autour d'une séance plénière, de



tables-rondes thématiques et d'entretiens individuels, ces deux journées seront consacrées à la réflexion et à l'analyse de la problématique du numérique en France et en Algérie. Elles permettront, en outre, de favoriser l'émergence de partenariats et la mise en œuvre de projets de coopération entre établissements français et algériens ainsi que des perspectives d'échanges et de coopération interuniversitaire de la part des

deux côtés en vue de consolider davantage les relations bilatérales des deux pays. Ces dernières se présentent sous un climat d'amitié satisfaisant ayant été précédées par de nombreux accords, lors des dernières éditions. Des représentants d'entreprises français et algériens seront présents à cet événement dans le but de participer dans un esprit d'échange et de partenariat. Il est à supposer qu'à l'occasion de cette quatrième édition

de la conférence franco-algérienne portant sur le domaine universitaire, plusieurs accords seront signés. Pour rappel, la rencontre s'inscrit dans le cadre de la déclaration d'amitié et de coopération signée par les présidents de la République Abdelaziz Bouteflika et François Hollande, lors de la visite d'Etat effectuée à Alger par le président français en décembre 2012.

Y. D.

Michel Sapin :

## Les relations franco-algériennes sont «très fructueuses»

Le ministre français de l'Economie et des Finances, Michel Sapin, a affirmé hier à Paris que les relations franco-algériennes dans le domaine économique, à l'instar des autres aspects de la coopération, sont «très fructueuses» et «très confiantes». «Globalement, nous avons des relations très fructueuses, très confiantes dans les domaines économiques comme dans tous les autres aspects de la coopération bilatérale», a-t-il déclaré à l'APS, à la Télévision et à la Radio algériennes, à l'issue de

son entretien avec le ministre des Finances, Hadji Babaammi, peu avant le début de la réunion des ministres des Finances des pays du Forum de dialogue 5+5 des pays de la Méditerranée occidentale. Le ministre français a indiqué qu'au cours de cette «courte» réunion bilatérale «c'est toujours important qu'on puisse se connaître à la fois personnellement et parler de la situation de l'Algérie qui a fait face, comme beaucoup d'autres, à une baisse de ses recettes dues à la baisse du prix du pétrole», soulignant qu'elle l'a

fait avec «beaucoup de détermination». «L'Algérie est aujourd'hui en situation de faire face à ces difficultés sans renoncer aux investissements nécessaires au développement du pays», a-t-il ajouté, relevant que les deux pays ont «beaucoup» de coopération bilatérale. «Nous avons beaucoup de bilatéral, notamment dans des domaines dont nous allons parler (pendant la rencontre des 5+5) comme la lutte contre le financement du terrorisme, la mise en œuvre des dispositions douanières efficaces où nous pouvons apporter quelques

conseils techniques», a-t-il précisé. Pour sa part, M. Babaammi a indiqué que les domaines de coopération des pays du 5+5 finances sont «très importants», notamment la coopération douanière et énergétique, qui sont les deux points «principaux» de cette rencontre. Le ministre des Finances est en visite en France pour co-présider avec son homologue français la réunion des ministres des Finances des pays du Forum de dialogue 5+5 des pays de la Méditerranée occidentale. K. L.

Tenue aujourd'hui à Alger d'un atelier

## L'impact de la situation en Libye sur les pays du voisinage sous diagnostic

Un atelier autour de l'«impact de la situation sécuritaire en Libye sur la sécurité frontalière des pays du voisinage» s'ouvre aujourd'hui à Alger avec la participation des représentants nationaux des points focaux du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caert). Prévu sur deux jours (25-26 janvier) au siège du Caert, l'atelier se penchera sur l'identification des défis qui s'imposent dans la lutte contre le terrorisme,

les efforts menés dans la lutte préventive contre l'extrémisme violent et les plans d'action des Etats membre de l'Union africaine (UA) à la lumière de la situation sécuritaire qui prévaut en Libye, selon une note de présentation du Caert. Les travaux porteront également sur «les lignes de conduite susceptibles de donner une réponse sécuritaire frontalière appropriée aux menaces, pré-occupations et défis imposés par la situation en Libye», indique le

même texte. Aussi, l'atelier offrira une tribune pour le renforcement de la coopération en matière de sécurité frontalière entre les services de sécurité frontalière relevant des pays membres de l'UA concernés. Cet événement verra la participation des points focaux du Caert représentant les Etats de la Libye, l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, le Tchad, le Soudan et le Niger, de même qu'un haut responsable d'un service de sécurité des frontières de chacun

des Etats membres. Certains représentants de Mauritanie, du Mali et du Burkina Faso participeront en qualité d'observateurs. Outre les représentants des points focaux, deux experts du Caert, African union border program (AUBP), l'Organisation internationale de Migration (OIM), et l'Organisation de la police internationale (Interpol), prendront part à cet atelier.

Fahem N.

## Médicaments

## La facture d'importation en hausse

■ La facture d'importation des produits pharmaceutiques a augmenté de plus de 2% au cours de l'année 2016 par rapport à 2015, en dépit de la baisse des quantités importées, selon les Douanes.

Par Salem K.

La valeur des importations de ces produits a grimpé à 2,02 milliards de dollars (usd) en 2016 contre 1,97 milliard usd en 2015 (+2,4%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Par contre, les quantités importées ont reculé à 23 614,2 tonnes (t) en 2016 contre 26 915,7t (+12,26%). Par catégorie de produits, la facture des médicaments à usage humain s'est chiffrée à 1,9 milliard usd contre 1,87 milliard usd (+1,52%), tandis que les quantités importées ont baissé à 21 083,1 t contre 24 561,2 t (-14,1%).

Ce sont surtout les médicaments à usage vétérinaire qui ont vu la facture d'importation monter en flèche à 35,17 millions usd contre 29,53 millions usd (+19,1%) malgré une diminution des quantités importées à 661,5



t contre 681,02 t (-2,85%). Pour les importations des produits parapharmaceutiques (pansements adhésifs, gazes, réactifs...), elles ont augmenté à 81,38 millions usd (1 869,5 t)

contre 68,67 millions usd (1 673,5 t), soit une hausse de 18,52% en valeur et de 11,71% en volume.

Dans le cadre de la rationalisation des importations des médicaments, un arrêté ministériel publié en décembre 2015 avait fixé la liste des produits pharmaceutiques à usage humain et des matériels médicaux fabriqués en Algérie qui sont interdits à l'importation.

Il s'agit de 357 médicaments composés de comprimés, crèmes et pommades dermatiques, solutions injectables, suppositoires, pommades ophtalmiques et de sirop. S'y ajoute également une liste de onze matériels médicaux fabriqués localement et qui sont aussi interdits à l'importation telle les seringues, compresses et bandes de gaze et le bicarbonate de soude pour dialyse.

S. K./APS

## Commerce extérieur

## Plan logistique en cours d'élaboration sur le transport des marchandises

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaa Talai, a affirmé à Alger qu'un plan logistique national était en cours d'élaboration pour l'organisation du transport et du stockage des marchandises importées et exportées, en vue d'en réduire le coût. Dans son intervention devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2014, M. Talai a précisé que «ce plan qui sera soumis prochainement au gouvernement permettra d'organiser les activités au niveau des ports, des ports secs, des zones logistiques et des zones industrielles ainsi que celles des réseaux de transport qui les relient». Pour le ministre, l'anarchie qui marque

actuellement les opérations logistiques est à l'origine de l'augmentation du prix du produit à la consommation (importé et exporté), ce qui impacte la compétitivité des produits algériens destinés à l'exportation. M. Talai a égayé son intervention de chiffres de la Banque d'Algérie qui font état de près de 3,4 milliards de dollars de coûts pour le transport des produits (importés et exportés) en 2015, sans compter les coûts introduits dans le prix final des produits importés. Le coût logistique en Algérie est estimé entre 30 et 35% du prix final des produits contre près de 5% dans les autres pays, selon les chiffres du ministère des Transports. Le premier responsable du secteur a estimé que le plan en question permettrait de réduire le coût du

transport de marchandises et, par conséquent, celui des produits importés et exportés, ce qui contribuera à la promotion de la compétitivité des produits exportés au niveau des marchés extérieurs. Le plan logistique répond aux orientations des autorités publiques visant à encourager et à soutenir l'exportation, a-t-il précisé. Les infrastructures portuaires, aéroportuaires et ferroviaires ainsi que leur raccordement au réseau routier contribueront à atteindre cet objectif, notamment avec la réalisation du port du centre prévu à Cherchell (Tipaza), a fait savoir M. Talai. Le lancement de la réalisation de ce port par des sociétés chinoises est prévu avant la fin du premier semestre 2017, selon le ministre qui a indiqué que l'exploitation du port

était prévue dans quatre ans et sa livraison dans sept ans. Le port en question sera relié à l'Afrique via la route transsaharienne, dont il reste quelques tronçons à réaliser. L'Algérie réalise actuellement des travaux de dédoublement de cette route sur son territoire. Dans le même contexte, M. Talai a indiqué que son département ambitionnait de réaliser un aéroport international pour le fret avec une zone de libre-échange dans la wilaya de Tamanrasset, sans pour autant donner plus de détails sur ce projet. Le ministre a souligné que certains aéroports fermés actuellement, à l'instar des aéroports de Mostaganem, Mascara et El Bayadh, seront rouverts pour le fret avec la possibilité d'ouvrir des lignes charters pour le transport des voyageurs. En

réponse à une question d'un membre de la Commission des finances sur la création d'un système de péage au niveau de l'autoroute Est-Ouest, le premier responsable du secteur a affirmé que ce système n'entrerait pas en vigueur avant l'achèvement total de la route et de ses infrastructures.

Safia T.

Prix  
Le pétrole rebondit en Asie

LES COURS du pétrole rebondissaient hier en Asie où le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mars prenait 24 cents, à 52,99 dollars dans les échanges électroniques. Le prix du baril de Brent, référence européenne, également pour mars, gagnait 27 cents, à 55,50 dollars. Les cours étaient soutenus par les achats à bon compte après le recul de la veille et l'affaiblissement du billet vert, selon les analystes. Les échanges pétroliers sont libellés en monnaie américaine et deviennent moins coûteux pour les acheteurs munis d'autres devises. Les cours ont été relancés fin 2016 par l'annonce de plusieurs accords entre grands producteurs, notamment au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Lundi à la clôture, le WTI a perdu 47 cents à 52,75 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent a cédé 26 cents à 55,23 dollars à l'Intercontinental Exchange (ICE).

L. O.

R. E.

## Fabrication des kits GPLc

## Naftal en discussion avancée avec un partenaire polonais

L'entreprise nationale de distribution des produits pétroliers (Naftal) est en phase de discussions «très avancées» avec un opérateur polonais pour installer une usine de production de kits Gaz propane liquéfié carburants (GPLc), a indiqué à Alger son P-dg, Hocine Rizou. Ce projet d'usine sera implanté à Mascara, tandis que des discussions ont également été engagées avec plusieurs opérateurs locaux qui seront intégrés dans ce projet en tant que sous-traitants industriels, a précisé M. Rizou à la presse, en marge d'une visite de l'usine de fabrication de bouteilles à gaz butane à Kouba (Alger). Au sujet de ce projet algéro-polonais, le même responsable a considéré qu'il s'agit d'un investissement «lourd» mais «rentable» pour l'entreprise et l'économie nationale du fait que l'Algérie cessera d'importer les kits de GPLc après la réception de ce projet. Selon lui, Naftal a augmenté ses capacités de reconversion vers le GPLc de 20% durant 2016 par rapport à 2015 et pré-

voit d'atteindre 50% à la fin 2017. Par ailleurs, lors de la visite de l'usine de bouteilles à gaz de Kouba, Naftal a présenté sa nouvelle bonne de gaz butane conçue pour répondre essentiellement aux deux aspects sécuritaire et d'utilisation à travers l'ajout d'un chariot pour faciliter son transport. Cette nouvelle bonne de gaz aux couleurs de l'entreprise (bleu et jaune) avec le logo Naftal sera commercialisée à partir de février prochain et remplacera graduellement les anciennes. Elle sera proposée à un prix de 2 870 DA tandis que le prix de remplissage reste inchangé à 200 DA. Actuellement, la production annuelle avoisine les 800 000 bonbonnes à travers les trois unités de production d'Alger, de Batna et de Mascara. Pour sa part, le P-dg de l'entreprise des bouteilles à gaz de Kouba, Smail Arar, a précisé que la capacité de production annuelle de son entreprise dépasse les 400 000 bouteilles, et que son chiffre d'affaire a été estimé à 1,8 milliard DA en 2016 et

qui pourrait augmenter, à l'horizon 2030, à 17 milliards DA. Evoquant la vague de froid qui a frappé le pays depuis quelques jours, il a relevé que cette unité d'Alger avait renforcé ses capacités de production de 180% pour répondre aux besoins des usagers de ces bouteilles de gaz. Dans ce sillage, M. Rizou a affirmé que Naftal avait pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer l'approvisionnement des régions isolées et avait mis en place, peu avant les récentes intempéries, un stock stratégique au profit des communes désenclavées. Lors d'une autre visite au centre vrac de Naftal de Sidi R'zine à Baraki (Alger), le directeur de la branche GPL auprès de cette entreprise, Kamal Bada, a fait savoir que la capacité de stockage est de 3 000 tonnes de gaz propane et de 6 500 tonnes de gaz butane, assurant une autonomie d'approvisionnement d'une durée de 4 à 5 jours des centres enfileurs de la région centre.

Souk-Ahras

# Réhabilitation de 11 sources thermales pour renforcer la diversité touristique

■ Un projet d'aménagement et de réhabilitation de 11 sources thermales appelées à renforcer la diversité touristique dans la wilaya de Souk-Ahras sera prochainement lancé, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Par Hatem D.

Les efforts déployés actuellement visent à assurer une meilleure exploitation des sources thermales au nombre de plus de 200 ouvrages du genre entre sources thérapeutiques, gazières, salées et fraîches, a précisé la même source.

Il s'agit en premier lieu des sources de la zone d'El Khenga dans la commune de Zaârouria et Hammam Ahmine dans la localité de Mechroha, faisant partie d'un programme d'étude portant sur 9 sources similaires

réparties sur l'ensemble des communes de la wilaya et établi par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA) pour le recensement et l'inventaire de l'ensemble de ces ouvrages à travers le pays, a-t-on souligné. Selon la même source, le taux de déversement des eaux est évalué entre 3 et 6 litres par seconde, à l'image des sources de hammam Zayed, d'Ahmine, de Kebeltia, Kerouma et de Touaytia en plus de celle de Betoum, en attendant l'achèvement des travaux de réhabilitation de ces ouvrages thermaux qui permettront à la wilaya d'organi-

ser un festival national des eaux, tous sports confondus, à l'instar du kayak, la plongée et la natation.

Ces opérations visent l'exploitation de la richesse naturelle à travers la création d'un tourisme durable et ce, par la coordination entre la direction des ressources en eaux (DRE) et les 26 Assemblées populaires communales (APC) de la wilaya pour l'aménagement de ces sources et d'en faire une destination touristique par excellence, ont indiqué de leur côté les responsables de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA).

La réhabilitation de ces sources thermales exploitées actuellement d'une manière traditionnelle permettra aussi le renforcement de la diversité touristique dans la wilaya et l'étendre de 110 km depuis la source thermale de la wilaya limitrophe de Guelma jusqu'à celle de Souk-Ahras, a-t-on noté.

H. D./APS



PH. &gt; D. R.

Tébessa

## Validation de 360 projets d'investissement agricole depuis juin 2016

Trois cent soixante projets d'investissement dans le domaine agricole ont été validés et deux cent soixante-sept attestations préliminaires de sélection d'investisseurs ont été attribuées dans la wilaya de Tébessa depuis juin 2016, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Makhlof Harmi. Le même responsable a affirmé que six cent trente-sept dossiers d'investissement sur mille cent soixante-dix déposés ont été étudiés durant cette même période conformément à la stratégie d'encouragement et d'orientation de l'investissement agricole et qui a donné lieu à la création de cinq périmètres agricoles au sud de la wilaya sur une surface avoisinant les 34

000 hectares. Dans ce sens, le DSA a annoncé la réalisation de cinq nouveaux périmètres agricoles dans le cadre de l'extension de la surface d'investissement dans le secteur de l'agriculture pour permettre, a-t-il dit, la domiciliation des demandes croissantes en terres agricoles pour le besoins de l'investissement. Les nouveaux périmètres agricoles seront implantés dans les localités de Souguiyas et Btita (commune de Bir El Ater), Boumoussa et El Friche dans la commune de Tijène et Medila dans la commune de Sath Kentis, a-t-on précisé, faisant état également de l'extension des périmètres Aleb Essadra dans la commune de Negrine et Rrag Errih (commu-

ne de Ferkane). Des efforts sont en cours pour relancer l'investissement dans le domaine des industries de transformation des produits agricoles, notamment dans les régions connues pour leur «fort» rendement agricole, a-t-il déclaré, précisant que des projets de réalisation d'unités de collecte de lait, de transformation de légumes de chambre froide et de stockage étaient en cours d'étude dans le cadre de l'investissement. Le DSA a fait savoir que la wilaya de Tébessa est appelée à accueillir, à l'avenir, des projets aquacoles au vu de la disponibilité d'eaux salées nécessaires à ce type d'activité.

Lydia O./Agences

Boumerdès

## Une hausse de 13% dans les offres d'emploi en 2016

Une hausse de 13% dans les offres d'emploi classiques (hors dispositifs publics de soutien à l'emploi) a été enregistrée en 2016 à Boumerdès, soit 13 544 offres contre 11 982 en 2015, a-t-on appris de la directrice de l'Agence de l'emploi de la wilaya. Pour Nadjia Lounis,

cette hausse s'explique par de nombreux facteurs, dont l'intensification des recherches de travail auprès de différentes entreprises, outre une hausse survenue dans les offres assurées par le secteur privé, suites aux incitations décidées par l'Etat en vue de l'encouragement de la

production nationale et de la relance du secteur agricole notamment, a-t-elle souligné. Selon la même responsable, ce fait est à l'origine d'une hausse de 27% enregistrée dans les placements des demandeurs d'emploi dans la wilaya en 2016 comparativement à la même

période de 2015. En effet, la wilaya a réalisé 9 746 placements (permanents) en 2016, contre 7 677 placements réalisés en 2015, soit une différence de 2 069 placements. Ces placements se répartissent à raison de 6 800 dans le secteur national privé, 1 860 dans le secteur national public et 1 088 dans le secteur privé étranger. Une part léonine de ces placements, soit 3 566, a été enregistrée dans le secteur industriel (public et privé), 3 418 dans le bâtiment et travaux publics, 2 144 dans les services et 348 dans le secteur agricole. A ces créneaux s'ajoutent 1 256 placements réalisés au titre du dispositif des contrats de travail aidé (CTA), dont 597 placements au profit de diplômés universitaires, 353 de diplômés du secteur de la formation professionnelle et 306 au bénéfice des personnes sans niveau. M<sup>me</sup> Lounis a fait cas, en outre, de 32 000 demandes d'emploi enregistrées à fin 2016 à Boumerdès, contre un taux de chômage estimé à 11%.

R. R.

N. T.

Biskra

## Mise en place d'un plan d'assainissement pour récupérer le foncier inexploité

La wilaya de Biskra a mis en place un plan d'assainissement de l'assiette foncière, consistant à récupérer le foncier inexploité, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Selon la même source, le wali, Ahmed Karoum, a décidé d'assainir le dossier du foncier en mettant en œuvre une démarche assainissant les zones d'activités réparties sur le territoire de la wilaya en supprimant les concessions accordées aux investisseurs qui n'ont pas encore lancé leur projet, soulignant qu'un délai de 30 jours leur a été accordé pour régulariser leur situation. Une fois recensées, les terres inexploitées seront redistribuées aux véritables investisseurs qui souhaitent réellement concrétiser leurs projets, a ajouté cette même source. Cette opération permettra de réhabiliter les zones d'activités et

de revaloriser l'assiette foncière engagée en vue d'exploiter les espaces abandonnés, mais susceptibles de répondre aux besoins des investisseurs afin de contribuer à diversifier l'économie locale. Au cours de ses visites d'inspection, le chef de l'exécutif a affirmé que les portes sont ouvertes aux investisseurs sérieux, signalant que de nouvelles zones d'activités seront créées dans la localité de Manbaâ El Ghozlane dans le but d'attirer de nouveaux investisseurs. Il est à noter que la wilaya de Biskra compte actuellement 14 zones d'activités réparties à travers les différentes communes, en plus d'une zone industrielle au niveau du chef-lieu de la wilaya ainsi qu'une autre en cours de réalisation dans la commune d'Oumache.

## Laghouat Remise des clés à 300 bénéficiaires de logements promotionnels aidés

AU MOINS 300 clés de logements promotionnels aidés (LPA) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Laghouat, a-t-on constaté. Localisé au niveau du quartier Oasis-Nord (chef-lieu de wilaya), ce quota de logements de type F3 fait partie d'un programme de 700 unités, selon les explications fournies par les services de l'antenne locale de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Il est prévu aussi l'attribution du quota restant de cette formule avant la fin du premier semestre de l'année en cours. Rencontrés par l'APS, des bénéficiaires ont saisi cette occasion pour exprimer leur satisfaction de cette initiative et saluer les efforts des pouvoirs publics en matière de concrétisation des programmes d'habitat. Ce programme de 700 logements promotionnels aidés constitue l'unique programme du genre accordé, ces dernières années, à la wilaya de Laghouat, a-t-on fait savoir.

APS

## Sahara occidental

# Le président sahraoui exhorte l'UE à «tirer toutes les conséquences» de l'arrêt de la CJUE

■ Le président de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD), Brahim Ghali, a exhorté l'Union européenne (UE) à «tirer toutes les conséquences» de l'arrêt de la Cour de justice de l'UE (CJUE) qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental.

Par Lamia O.

«**C**et arrêt, exécutoire, nous conduit à vous contacter pour en tirer toutes les conséquences», a-t-il écrit dans un message adressé au président de la Commission et à la chef de la diplomatie européenne, ainsi qu'au Premier ministre maltais dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de l'UE. M. Ghali, également secrétaire général du Front Polisario, a souligné dans ce message que la portée de l'arrêt de la CJUE rendu le 21 décembre dernier «ne se limite pas aux seuls accords d'association et de libéralisation UE-Maroc, mais est d'ordre général». Rappelant que la Cour a statué que le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, par la voix de son seul représentant légitime, le Front Polisario, à ce que ces accords soient appliqués au Sahara occidental, M. Ghali a invité l'UE à «examiner la situation» du protocole conclu en 2013 entre l'UE et le Royaume du Maroc, faisant remarquer que désormais «la gestion des droits de pêche doit être traitée en conformité avec l'arrêt du 21 décembre 2016». L'UE et le Maroc ont conclu un accord de pêche d'une durée de quatre ans en décembre 2013, entré en



PH. DR

vigueur en juillet 2014 après sa ratification par les deux parties. En vertu de cet accord, les navires de l'Union se sont vu attribuer certains droits de pêche dans les eaux marocaines englobant les eaux territoriales du Sahara occidental occupées. Depuis, le Front Polisario dénonce et conteste cet accord conclu par le Maroc dans la mesure où celui-ci l'applique sur le territoire du Sahara occidental qui ne relève pas de sa souveraineté. Il a engagé, à ce titre, un recours devant le tribunal européen pour demander l'annulation de l'accord. Le président de la RASD a marqué, ainsi, la disponibilité de son pays à suspendre la procédure si l'UE accepte d'ouvrir des discussions avec le Front Polisario en vue d'une «solution négociée, globale et rapide». Les autorités sahraouies «sont prêtes à envisager une suspension du recours pendant devant le Tribunal de l'Union européenne (Affaire T-180/14) si une solution négociée, globale et rapide, se mettait en place. A défaut, la procédure suivra son cours», a-t-il prévenu dans son message. La CJUE soulignait «sans équivoque» dans son arrêt que l'accord d'association UE-Maroc, ainsi que l'accord de libéralisation, ne s'appliquent pas au territoire du Sahara occidental, que le peuple sahraoui a le droit à l'autodétermination, qui comprend le droit à la souveraineté permanen-

te sur ses ressources naturelles, que le Sahara occidental doit être considéré comme un tiers et que le peuple sahraoui doit donner son consentement pour que d'autres parties exportent de son territoire. La décision de la CJUE est «contraignante» pour l'Union et ses Etats membres, avait affirmé un haut diplomate européen. «L'arrêt de la CJUE est contraignant pour l'UE et ses Etats membres. Nous vivons dans un Etat de droit et nous devons respecter toute décision prise par la justice», a déclaré Nicholas Westcott, directeur exécutif Moyen-Orient et Afrique du Nord au Service européen de l'action extérieure (SEAE) lors d'un échange de vues avec les membres de la Commission des Affaires étrangères (AFET) au Parlement européen.

## La RASD prend acte de la ratification par le Maroc de l'Acte constitutif de l'UA

Le président sahraoui, Brahim Ghali, a indiqué que la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a pris acte de la ratification par le Maroc de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA), en appelant à respecter les frontières internationales du Sahara occidental. «Nous avons pris acte de la ratification par le régime marocain de l'Acte constitutif de l'Union africai-

ne y compris dans ses articles prévoyant la nécessité pour le royaume marocain de respecter les frontières internationales du Sahara occidental reconnues», a indiqué le président Ghali dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Selon les termes de l'Acte constitutif de l'UA, les Etats membres sont tenus de régler leurs différends par les voies pacifiques et le Maroc qui aspire à devenir le 55 membre de l'organisation panafricaine est appelé à respecter la souveraineté des pays membres, a soutenu M. Ghali. Le président Ghali a formé le vœu que la démarche marocaine (adhésion à l'UA) soit suivie par une autre plus courageuse qui consiste à voir le régime marocain, respecter tous les traités internationaux, honorer ses engagements et engager des négociations avec le Front Polisario pour le retrait de ses forces et de son administration des territoires sahraouis occupés pour permettre au peuple sahraoui de jouir de son droit à instaurer son Etat et parachever sa souveraineté sur tous ses territoires. Par ailleurs, le président Ghali a fait savoir que sa rencontre avec M. Sellal s'inscrivait dans le cadre des rencontres de concertation périodique sur les développements de la cause sahraouie et l'échange de vues sur les questions d'intérêt com-

mun. Il a qualifié les relations algéro-sahraouies de fraternelles et d'exemplaires se félicitant de leur niveau actuel. La rencontre a été l'occasion d'aborder la situation dans les territoires occupés et dans les camps de réfugiés sahraouis ainsi que «les plus importants acquis arrachés par le peuple sahraoui notamment après le dernier arrêt rendu par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) concernant les ressources du Sahara Occidental» qui, a-t-il dit, constitue «un grand acquis et une éclatante victoire au plan politique et juridique». Concernant la tournée qui l'a mené dans nombre de pays africains, M. Ghali a relevé «le soutien fort» apporté à la cause sahraouie par plusieurs pays du Continent qui «soutiennent le peuple sahraoui dans son combat pour la liberté et l'indépendance». Il a été question également du traitement réservé par l'ONU à la question sahraouie et «les entraves faites par le Maroc aux efforts de l'organisation onusienne, responsable de la décolonisation de la dernière colonie en Afrique», a ajouté le président sahraoui. M. Ghali a tenu, à cette occasion, à exprimer sa confiance en le nouveau SG de l'ONU qui a «une parfaite connaissance du dossier sahraoui pour parachever la mission de celle-ci en permettant au peuple sahraoui d'accéder à la liberté et à l'indépendance et d'édifier son Etat».

L. O./APS

## Tunisie Réunion des experts des compagnies aériennes

### africaines en février

LA TUNISIE va abriter les 13 et 14 février prochain une réunion des experts directeurs de formation des Compagnies aériennes africaines, ont rapporté des médias tunisiens. Cette réunion sera organisée par l'Académie tuniso-française de formation en sûreté et sécurité de l'aviation civile AFSAC (Centre ICAO - Trainair Plus), en collaboration avec l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), selon l'agence de presse tunisienne TAP. Cette réunion qui aura pour thème «l'avenir de l'aviation en Afrique», a pour objectif de favoriser des opportunités de coopération entre les compagnies africaines pour des partenariats stratégiques. Créée en 1968 à Accra (Ghana), l'AFRAA compte 40 membres, dont Tunisair. La 1<sup>re</sup> Assemblée générale annuelle de l'association s'était tenue au Caire (Egypte) en février 1969.

R. M.

## Libye

### M. Messahel reçoit une délégation de la région de Misrata

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a reçu à Alger une importante délégation de responsables municipaux, conduite par le président du Conseil municipal de Misrata, Mohamed Chtiwi, ainsi que des parlementaires représentant la région de Misrata, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Cette visite d'information, qui s'inscrit dans le cadre des concertations sur

les derniers développements de la situation en Libye, fait suite aux différentes visites en Algérie de responsables politiques et de parlementaires libyens, à la lumière des efforts de l'Algérie sur la voie d'un dialogue inter-libyen», précise le communiqué. L'entretien a porté, notamment, sur «les voies et moyens tendant à impulser la solution politique consensuelle, à travers la dynamique de dialogue inclusif inter-libyen et la réconciliation nationale», souligne la même source. A cette

occasion, M. Messahel «a réitéré la position de l'Algérie pour le règlement politique de la crise libyenne, en rappelant ses efforts constants, loin de toute ingérence extérieure dans ce pays frère et voisin», relève le communiqué. Pour leur part, les membres de la délégation libyenne «ont salué le rôle actif et continu de l'Algérie en faveur de la solution politique dans le cadre de l'accord politique libyen du 17 décembre 2015», ajoute la même source.

Halim T.

États-Unis

# Trump porte un coup d'arrêt au libre-échange d'Obama

■ Comme annoncé durant sa campagne, Donald Trump a entamé sa présidence en signant l'acte de retrait des États-Unis du traité de libre-échange transpacifique (TPP), dont l'administration de Barack Obama avait fait l'une de ses priorités.



PH. D. R.

Après un premier week-end chaotique au cours duquel ses opposants ont fait une démonstration de force dans la rue et son porte-parole a été accusé de mensonge, le président républicain veut agir vite. «*Nous en parlions depuis longtemps*», a-t-il déclaré aux journalistes présents lors de la signature, lundi dans le Bureau ovale, jugeant que le retrait du TPP était «*une bonne chose pour le travailleur américain*». Vu comme un contrepoids à l'influence grandissante de la

Chine, ce traité a été signé en 2015 après d'âpres négociations par 12 pays d'Asie-Pacifique représentant 40% de l'économie mondiale. Mais le texte, qui va bien au-delà de la simple levée des barrières douanières, n'était pas encore entré en vigueur, en l'absence de ratification par le

Congrès américain. «*Le TPP tel que nous le connaissons n'est plus sur la table*», a commenté le ministre chilien des Relations extérieures, Herald Munoz, depuis le Chili. Son gouvernement a invité les ministres des Affaires étrangères et du Commerce des pays signataires de l'accord, ainsi que la Chine et la Corée du Sud, à une réunion à la mi-mars pour étudier les conséquences du retrait des États-Unis du TPP. Le porte-parole de la Maison-Blanche, Sean Spicer, a reconnu que la Chine était «*un grand marché pour les États-Unis*», mais il a prévenu

que le commerce devait «*marcher dans les deux sens*». Sans perdre de temps, le président républicain entend redessiner les contours des accords commerciaux, certains anciens, liant les États-Unis au reste du monde. Il a annoncé dimanche qu'il allait commencer à renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna) avec les dirigeants du Canada et du Mexique qu'il doit voir prochainement. Une rencontre avec son homologue mexicain Enrique Peña Nieto est notamment prévue le 31 janvier. Ce denial a indiqué lundi qu'il ne souhaitait «*ni confrontation, ni soumission*», appelant au dialogue et à la négociation avec les États-Unis. M. Trump, qui a promis durant sa campagne de construire un mur frontalier entre son pays et le Mexique financé par Mexico, a dit espérer de «*très bons résultats*» avec ce pays sur les questions d'immigration et de sécurité. Le Canada, «*grand partenaire des États-Unis depuis aussi longtemps que l'on puisse se rappeler n'a de son côté pas trop à s'en faire*», a assuré un conseiller de M. Trump, Stephen Schwarzman, après un entretien avec le Premier ministre canadien Justin Trudeau. Au-delà du TPP, Donald Trump a signé deux décrets qui illustrent avec force la direction qu'entend prendre la nouvelle administration : le gel des embauches de fonctionnaires au niveau fédéral, qui ne

s'applique cependant pas au personnel militaire, et l'interdiction du financement par des fonds fédéraux d'ONG internationales qui soutiennent l'avortement. Cette dernière décision, prise au lendemain du 44<sup>e</sup> anniversaire de «*Roe V. Wade*», l'arrêt emblématique de la Cour suprême qui a légalisé l'avortement aux États-Unis, a suscité la colère des démocrates et des organisations de défense des libertés. Recevant 12 dirigeants d'entreprise à la Maison-Blanche lundi matin, il leur a promis des baisses «*massives*» d'impôts et a affiché sa volonté de réduire la réglementation «*de 75%, peut-être plus*», sans donner la moindre précision sur la nature exacte des réformes envisagées. A court terme, il devrait cependant se heurter à un obstacle de taille : son équipe est loin d'être opérationnelle. Seuls trois membres de son administration – James Mattis à la tête du Pentagone, John Kelly secrétaire à la Sécurité intérieure et Mike Pompeo, nommé directeur de la CIA – ont à ce jour été confirmés par le Sénat. Mais la voie semble désormais dégagee pour l'un des principaux d'entre eux : Rex Tillerson, ancien patron d'ExxonMobil, choisi pour diriger la diplomatie américaine. Marco Rubio, dernier sénateur républicain qui était incertain, a annoncé lundi qu'il ne s'opposerait pas à sa nomination à la tête du puissant département d'État.



## Points chauds

### Désistement

Par Fouzia Mahmoudi

Jean-Luc Mélenchon avait été, de mémoire, la plus grande surprise et la plus grande déception de la présidentielle de 2012. L'annonce de sa candidature en janvier 2011 n'avait d'ailleurs à ce moment-là suscité que peu de réactions, mis à part au Parti socialiste où on lui reprochait de parasiter la candidature du candidat officiel du PS. Malgré tout, les protestations n'avaient été que pour la forme, tant les stratèges et observateurs politiques ne lui prévoyaient qu'un pourcentage ridicule au scrutin. Finalement, la campagne du candidat du Front de Gauche avait été, et de loin, la campagne qui avait suscité le plus d'intérêt et d'enthousiasme. À la veille du vote du premier tour, les médias français avaient même commencé à envisager le scénario, improbable il y avait encore une année, d'une victoire de Mélenchon au détriment du candidat officiel du Parti socialiste, François Hollande. Et si son résultat final au soir du 21 avril s'est avéré être décevant et bien loin de l'espoir que commençait à nourrir l'ancien ténor du PS, il a tout de même joué un rôle crucial dans la victoire serrée de Hollande face à Nicolas Sarkozy. Aujourd'hui, le président du Parti de Gauche espère réitérer sa belle campagne de 2012 et se présente une nouvelle fois à la présidentielle. Et il semblerait que sa défaite à la dernière présidentielle n'ait pas découragé sa confiance. Il assure ainsi qu'un désistement du vainqueur de la primaire de la gauche est probable. Dans le «*Journal du dimanche*», le chef de file de La France insoumise fait ainsi valoir que sa candidature et celle d'Emmanuel Macron vont attirer une partie des électeurs du PS. Un désistement du vainqueur de la primaire organisée par La Belle alliance populaire en faveur de Macron ou en sa faveur «*fait partie des probabilités*», estime Jean-Luc Mélenchon dans un entretien au *Journal du dimanche* du 22 janvier. Le second tour du scrutin, auquel Mélenchon et l'ex-ministre de l'Économie ont refusé de participer, se tient dimanche prochain. Plusieurs sondages donnent pour l'instant le gagnant de cette consultation, quel qu'il soit, cinquième lors du premier tour de la présidentielle, en avril. «*Est-ce si malheureux que ça ? A quoi bon un candidat socialiste ? Pour quoi faire ?*», poursuit le député européen âgé de 65 ans. Selon lui, sa candidature comme celle du leader du mouvement En marche ! «*oblige (nt) le PS à sortir d'un double langage qui a tué ce parti*». Reste à savoir si cet appel sera effectivement entendu par le vainqueur de la primaire de la gauche, ou si, est cela est bien plus probable, le candidat PS affrontera Mélenchon et Macron pour la présidentielle en 2017.

F. M.

Brexit

## La Cour suprême britannique tranche sur le déclenchement

La Cour suprême britannique devait trancher hier sur la nécessité ou non pour le gouvernement de consulter le Parlement avant de lancer les négociations de sortie de l'UE, une décision qui pourrait compliquer la tâche de Theresa May. Nombre d'observateurs s'attendent à voir les onze juges confirmer, hier à 09h30 GMT, la décision de la Haute Cour de Londres selon laquelle le déclenchement de l'article 50 du Traité de Lisbonne – qui lancera les négociations de sortie avec Bruxelles – requiert l'aval des députés. Prête à gérer ce revers, Theresa May, qui a promis de lancer le processus de divorce avant fin mars, a mis ses troupes gouvernementales en ordre de bataille pour qu'elles lancent les débats au Parlement le plus rapidement possible. Si la Première ministre conservatrice ne dispose que d'une étroite majorité à la Chambre des communes, elle ne devrait néanmoins pas avoir de difficulté à faire voter le Parlement en faveur du déclenchement des négociations, le Labour, principal parti d'opposition, ayant promis de ne pas le bloquer. «*En décembre 2016, les députés ont*

*voté en faveur du respect de la volonté exprimée lors du référendum et ont appelé le gouvernement à activer l'article 50 d'ici au 31 mars 2017. Il est peu probable qu'ils changent d'avis maintenant*», affirme Agata Gostynska-Jakubowska, chercheuse au Centre for European Reform (CER), un centre de réflexion londonien. Néanmoins, le choix d'un Brexit «*dur*» énoncé la semaine dernière par Theresa May pourrait susciter une certaine résistance de députés qui, tout en admettant qu'une sortie de l'UE est inéluctable, ne sont pas disposés à lui donner leur blanc-seing. Le chef du Labour, Jeremy Corbyn, a ainsi annoncé dimanche que son parti allait «*déposer des amendements demandant des garanties sur un accès au marché unique et sur la protection des droits des travailleurs*». Une mince frange des travaillistes pourrait même voter contre le lancement des négociations pour s'opposer à une sortie du marché européen. Le Parti national écossais (SNP), fort de 54 députés sur les 650 que compte la Chambre des communes, s'oppose lui aussi fermement au Brexit et pourrait voter

contre son activation. En revanche, pointe Tim Bale, professeur de sciences politiques à l'université Queen Mary de Londres, l'opposition à Theresa May au sein du parti conservateur a, elle, quasiment disparu. «*Son principal problème n'est pas à la Chambre des communes, juge-t-il. Ce sont les 27 dirigeants (européens, NDLR) avec qui elle devra négocier*», souligne-t-il. Sans faire obstacle au Brexit, la décision de la Cour suprême pourrait chambouler le calendrier de Downing Street si les sages décidaient que les gouvernements écossais, gallois et nord-irlandais doivent eux aussi être consultés. Cette décision pourrait alors faire planer la menace «*d'un éclatement du Royaume-Uni*» et entraîner une «*volatilité extrême*» de la livre sterling, juge Kathleen Brooks, analyste chez City Index Direct. «*Si la Cour suprême décide que les gouvernements régionaux doivent avoir un mot à dire dans le processus du Brexit, même si cela semble peu probable, Theresa May pourrait avoir du mal à activer l'article 50 d'ici la fin mars 2017*», note, quant à elle, Agata Gostynska-Jakubowska.





## Échanges artistes-public

## «La nuit des idées» aujourd'hui et demain à Alger

■ Des expositions, récitals musicaux, projections et rencontres thématiques, proposés par des instituts culturels européens d'Alger, sont au programme de la «La nuit des idées» prévue les 25 et 26 janvier à Alger.

Par Adéla S.

La manifestation devra s'ouvrir aujourd'hui par un concert de Amel Brahim Djelloul à l'Opéra d'Alger et le vernissage de l'exposition «Ça va waka» du photographe Nassim Rouchiche, accueillie à l'espace culturel La Baignoire.

L'institut Cervantès accueillera, pour sa part, une rencontre avec l'écrivain et journaliste italien Bruno Arapia, organisée par l'Institut culturel italien, et un concert de flamenco.

L'espace «Les ateliers sauvages» propose la présentation du dernier numéro de «Naqd», à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la revue, et la projection du film «Héros sans visage» de la réalisatrice péruvienne Mary Jimenez. Le café littéraire «Le sous-marin», autre partenaire de

«La nuit des idées», prévoit une programmation musicale variée et des rencontres-débats animées par l'islamologue Saïd Djabelkheir et le philosophe Smail Mehnana, entre autres.

Plusieurs rencontres-débats ayant pour thèmes la citoyenneté, la civilité et la civilisations aux frontières de la justice se tiendront à la Cinémathèque algérienne, au Centre diocésain et à l'Institut français d'Alger.

Organisée sous le slogan «Un monde commun», «La nuit des idées» – coordonnées à travers le monde par le réseau des instituts français – se tiendra cette année simultanément dans une quarantaine de villes pour proposer au public de venir à la rencontre des artistes, chercheurs, philosophes et créateurs. Outre l'Algérie, la France, l'Espagne, le Soudan, l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Argentine, le Brésil, les



Etats-Unis, la Corée du Sud, l'Inde ou encore l'Australie, organisent au même moment «La nuit des idées» dans sa 2<sup>e</sup> édition. «La nuit des idées» vise, selon ses promoteurs, à favori-

ser l'échange, le débat et la libre circulation des idées à travers des débats ouverts, et à impliquer différents acteurs culturels et associatifs.

A. S./APS

## Temen

## Exposition «symbole et vie» d'arts plastiques

Une exposition ayant pour thème «Symbole et vie», signée par deux artistes peintres Amina Salhi et Nabil Belabbassi, a été montée lundi au musée public national d'arts et d'histoire de la ville de Temen. Lors d'un vernissage, auquel ont assisté

des peintres et amateurs d'arts plastiques, les deux artistes ont expliqué que s'inspirant de la même philosophie, à savoir le symbolisme, leurs toiles expriment certains symboles comme le «jeu du vide et du plein», sauf que chacun d'eux à son propre

style. Cette exposition est une station pour exprimer leur tendance et leur existence artistique et faire part aux visiteurs, ont-ils souligné, de leurs expériences dans une expression visuelle codée avec des couleurs et des formes.

La peintre Amina Salhi tente, à travers un tableau, d'exprimer sa vision de la vie, de l'existence et de la nature, a-t-elle évoqué.

Pour sa part, Nabil Belabbassi expose un ensemble de toiles qui font «parler» les

symboles en interférant des couleurs et des formes pour exprimer l'histoire au présent, les conflits personnels, la joie et l'angoisse. Il a recours dans son art aux formes et symboles pour raconter son parcours et les péripéties de sa vie.

Cet artiste plasticien expose, lors de cette manifestation qui dure jusqu'au 2 février prochain, des tableaux traitant de sujets d'actualité avec des symboles du patrimoine national.

Hania D.

## Libye

## Des écrivains dénoncent la saisie de livres dans l'est du pays

Une centaine d'écrivains et d'intellectuels libyens ont dénoncé lundi la saisie de dizaines de livres d'auteurs universels par les services de sécurité dans l'est du pays.

Ces écrivains ont publié un communiqué de protestation après la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo de la direction de la sécurité de la ville d'al-Marj (est) montrant des dizaines de livres saisis dans un camion qui faisait le trajet Tobrouk-Benghazi.

Parmi ces livres en arabe importés d'Egypte, figurent des ouvrages de l'écrivain brésilien Paulo Coelho, du philosophe allemand Friedrich Nietzsche, du romancier américain Dan Brown

ou encore de l'Egyptien Najib Mahfouz, prix Nobel de littérature.

Dans la vidéo, un responsable de sécurité et des religieux de la ville dénoncent une «invasion culturelle via des livres sur le chiisme, le christianisme ou encore la sorcellerie et des romans contenant des passages érotiques contraires aux préceptes de l'islam».

Les écrivains, dont Azza Maghour, Idriss al-Tayeb et Radhouane Bouchwaha, ont dénoncé la saisie de ces livres «quel que soit le prétexte», qui est une «tentative de museler les voix et de confisquer la liberté d'opinion et de pensée».

L. M.

## Musique

## Jean-Michel Jarre annonce sa première tournée américaine

Le musicien électronique Jean-Michel Jarre sera en tournée de neuf dates en Amérique du Nord, une première en presque cinq décennies de carrière.

Le musicien français âgé de 68 ans a annoncé lundi qu'il jouerait, en mai, à Toronto, Montréal, puis dans plusieurs villes des Etats-Unis.

Il a choisi des salles de tailles très variées, de 3 100 places en Pennsylvanie au Bell Centre de

Montréal, qui peut contenir 15 000 personnes en configuration concert.

A New York, il se produira au Radio City Music Hall, l'une des salles les plus célèbres de la ville.

Jusqu'ici, Jean-Michel Jarre n'avait fait qu'un seul concert en Amérique du Nord, le célèbre Rendez-Vous in Houston, qui a attiré entre 1 et 1,5 million de personnes le 5 avril 1986 dans le cité texane.

L. N.

## Bande dessinée franco-belge

## «Les aventures de Spirou et Fantasio» adaptées au cinéma

La série de bande dessinée franco-belge «Spirou et Fantasio», créée en 1938, va être portée au grand écran par le réalisateur français Alexandre Coffre dans un long métrage, ont annoncé lundi les producteurs. Entamé le 16 janvier, le tournage

est prévu jusqu'au 27 mars, selon les productions Fidélité qui ont précisé, dans un communiqué, que le film est attendu en salles en juin 2018. Les deux principaux personnages de la BD, les deux amis dont les aventures mêlent humour et mystère,

seront interprétés par Alex Lutz (Fantasio) et Thomas Soliveres (Spirou). Ce long métrage démarrera par la rencontre des deux héros, l'un groom dans un palace, l'autre reporter en mal de scoop. Ils s'élançeront à la recherche du comte de

Champagnac (Christian Clavier), un inventeur excentrique enlevé par les hommes de mains de l'infâme Zorclub (Ramzy Bedja).

Les aventures de Spirou et Fantasio ont été adaptées en série animée pour la télévision dès 1992.

G. H.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 26 janvier 2017 : Exposition de peinture des artistes peintres Naila Amina Chirane et Khadija Mehenni, sous le thème «Entre la réalité et l'imagination».

Basilique de Notre Dame d'Afrique :

Judi 2 février 2017 à 19h30 :

Écume (Échanges culturels en Méditerranée) présente l'ensemble Irini - Chants de culte marial.

Place Centrale de Djanet Mercredi 25 janvier 2017 à 19h :

Concert de Hamid Baroudi. Cinéma Issers (Boumerdes) : Cycle Fatma-Zohra Zamoum Du 23 au 28 janvier : 2 films : La pelote de laine et Le docker.

Du 30 janvier au 4 février : 3 films : Leçon de choses ; Renvoi d'appel et La corde.

Galerie Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger) Jusqu'au 26 janvier 2017 :

Exposition «Mysticisme» de Abderrahmane Bakhti.

Galerie Ezzou'art du Centre commercial & de Loisirs de Bab Ezzouar :

Jusqu'au 27 janvier 2017 : Exposition des artistes plasticiennes Fatiha Ladjadj et Achab Ouiza sous le thème «Nuances aux femmes».

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger : Jusqu'au 31 mars 2017 :

Exposition de mangas à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Opéra d'Alger : 25 janvier :

Concert d'Amel Brahim-Djelloul À la Baignoire (Square Port-Saïd) :

26 janvier 17h - 19h :

Vernissage de l'exposition de photographie «Ça va waka» de Nassim Rouchiche

En présence du photographe Cinémathèque algérienne :

26 janvier 17h - 19h :

Thématique «Citoyen du monde» avec les élèves du Lycée International Alexandre Dumas (LIAD)

Centre Les Glycines :

26 janvier 18h - 20h :

Rencontre «Figures et formes de la folie dans les textes algériens» avec Kahina Bouanane

Institut Cervantes :

26 janvier 20h30 - 22h30 :

Rencontre proposée par le Centre Culturel Italien, avec l'écrivain et journaliste Bruno Arpaia, autour de son dernier ouvrage climate fiction Qualcosa, là fuori et Giuseppe Cederna, acteur et écrivain. Intermède musical avec le duo Salim Dada et Redouane Amir.



## Coup-franc direct

### L'arrogance du coach !

Par Mahfoud M.

**A** lors que tout le monde était déçu de la disqualification à un tour prématuré de la CAN, malgré le fait qu'on donnait notre EN comme candidat pour le sacre, le coach, Leekens, semblait à la fin du dernier match face au Sénégal comme venu d'une autre planète. En effet, Leekens avait avoué que son équipe quitte la compétition la tête relevée et qu'il y aura certainement des choses à corriger. Il avouera qu'il était content de la réaction de ses joueurs qui se seraient, selon lui, donner à fond même s'ils savaient que les jeux étaient faits après le succès de la Tunisie. Et comme le ridicule ne tue pas, Leekens nous surprendra encore une fois en déclarant qu'il ne croit pas au travail de court terme, ce qui, décrypté, veut dire tout simplement qu'il souhaite rester à la tête des Verts même si au fond il sait qu'il n'est pas apte à diriger l'EN de cette grande nation africaine de football. Leekens a été arrogant et a insulté par ses déclarations l'intelligence des Algériens qu'il prend pour des débiles, alors que tout le monde sait qu'il ne peut même pas être souverain dans la prise de décision concernant la liste des 23 joueurs qui se sont rendus au Gabon. Mais voilà ce qui se passe quand la logique n'est pas respectée et qu'on ramène un entraîneur par affinité sans prendre en considération ses capacités et aptitudes à conduire une sélection pourtant respectable en Afrique. **M. M.**

### Groupe D Le Mali et l'Egypte convoitent le dernier billet

**LE MALI** et l'Egypte convoitent le dernier billet toujours en jeu pour les quarts de finale en affrontant respectivement l'Ouganda et le Ghana. Ainsi, dans de groupe D, seul le Ghana est assuré déjà de figurer dans le quart de finale après ses deux premiers succès. Les Blacks Stars en affrontant les Pharaons égyptiens joueront avec moins de pression et feront tout pour éviter la défaite et terminer donc sur une bonne note. Les poulains de Grant feront tout pour prouver qu'ils méritent cette première place qu'ils sont assurés de prendre même s'il leur faut quand même éviter la défaite et au moins prendre un point. De son côté, l'Egypte a besoin d'un succès pour espérer passer au second tour et se donner donc à fond lors de ce match. Auteur d'un nul face au Mali et une victoire remportée à la toute dernière minute face à l'Ouganda, l'Egypte se doit de continuer sur cette lancée et ajouter un autre succès qui lui permettrait de sceller son sort et prendre le ticket de qualification. Dans l'autre match, le Mali a de fortes chances de l'emporter face à l'Ouganda si l'on prend en compte des forces en présence et du fait que les Aigles du Mali sont plus constants, même s'ils avaient raté le coche lors du dernier match face au Ghana et s'étaient inclinés sur la plus petite des marches. Les Maliens savent qu'ils n'ont pas d'autre choix que de l'emporter et se doivent de ce fait prendre les trois points qui leur permettraient de se qualifier. Toutefois, le Mali n'aura pas son sort entre ses mains, vu qu'il doit attendre un coup de pouce du Ghana qui devra battre l'Egypte pour lui ouvrir grandes les portes de la qualification. **M. M.**

**Le programme :**  
**Demain à 20h à Port Gentil :**  
Egypte-Ghana  
Ouganda-Mali

### Cross-country Le 33<sup>e</sup> challenge international Cherdioui-Saïd le 25 février à Tizi Ouzou

**LA 33<sup>e</sup>** édition du challenge international de cross-country Cherdioui-Saïd, prévue initialement samedi dernier, aura lieu finalement le 25 février à Fréha (Tizi Ouzou), a annoncé lundi la Fédération algérienne d'athlétisme. La course avait été annulée dans un premier temps pour des raisons climatiques défavorables en rapport avec les intempéries qui caractérisent certaines régions du pays, avant d'être reprogrammée. Outre l'Algérie, six autres pays avaient annoncé leur participation aux différentes courses de cette compétition, à savoir le Kenya, l'Ethiopie, le Qatar, l'Afrique du Sud, le Maroc et la Tunisie. Une vingtaine de

wilayas devaient être également présentes à cet important rendez-vous sportif devenu une tradition au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, pour un total de plus de 1 300 athlètes annoncés. Le challenge de cross-country portant le nom de Cherdioui-Saïd, connu pour être le père de l'athlétisme au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, a été lancé pour la première fois en 1978 et a connu de grandes évolutions au fil des années jusqu'à devenir un rendez-vous annuel incontournable qui a dépassé les frontières nationales et a pris une dimension internationale avec une dizaine de pays étrangers présents chaque fois.

## Equipe nationale Fin de mission pour les Verts, Leekens poussé vers la porte

■ Comme attendu, les Verts ont été éliminés au premier tour de la CAN 2017 après leur nul face au Sénégal (2/2), auquel s'ajoute le succès retentissant des Tunisiens face au Zimbabwe (4/2).

Par Mahfoud M.

**L** i ne restait plus rien à espérer pour la sélection nationale qui a déçu tous ses fans qui souhaitaient la voir au moins atteindre les demi-finales, voire la finale. La désillusion était pourtant programmée. Plusieurs paramètres indiquaient que l'équipe serait incapable d'atteindre ses objectifs, comme l'avait pourtant promis le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, parlant de la volonté de conquérir le titre africain après avoir raté le premier objectif qui est celui de décrocher le billet qualificatif au Mondial 2018 de Russie. Pourtant, les moyens ne manquaient pas avec des joueurs talentueux évoluant dans de prestigieux clubs européens, d'où le fait qu'on nous donnait comme candidats au sacre final. Mais il faut savoir que c'est la FAF et son président, Raouraoua, qui endossent entièrement la responsabilité de cet échec, avec une préparation quelconque sinon faible. Rencontrer la Mauritanie, quelques jours seulement avant l'entame du tournoi africain démontre de la légèreté avec laquelle on a pris cette CAN. En plus, bien sûr, de l'erreur de casting des entraîneurs de la part de Raouraoua qui a ramené des coaches qui ne pouvaient rien apporter aux Verts, comme Rajevac et Leekens. La FAF a



Les Verts ont déçu leurs fans

justement pris la décision, hier, de pousser le patron de la barre technique, Leekens, vers la porte de sortie. Ainsi, la Fédération a officialisé le départ de l'entraîneur et de tout son staff au lendemain de l'élimination prématurée de l'EN au premier tour de la CAN 2017. «Au lendemain de l'élimination prématurée de l'équipe nationale dès le premier tour de la CAN-2017, M. George Leekens a démissionné de son poste de sélectionneur national. Dans quelques instants, M. Leekens fera une déclaration au site officiel de la Fédération algérienne de football», indique un communiqué de la FAF. La même source a précisé qu'après la démission de Leekens, «tous

les membres du staff technique ont été remerciés». Walid Sadi, directeur des équipes nationales, avait annoncé à l'envoyé spécial de l'APS au Gabon, la démission de Leekens, quelques heures après le nul contre le Sénégal (2-2), pour la dernière sortie des Verts dans la CAN-2017. Pourtant, à la fin de la rencontre et malgré l'amère disqualification, Leekens semblait vouloir continuer sa mission à la tête de la sélection. «Il nous reste une chance de décrocher une qualification au Mondial-2018 et j'espère qu'on va y arriver», avait-il déclaré, c'est donc qu'il souhaitait poursuivre sa mission malgré le fait d'avoir raté l'objectif tracé par la FAF. **M. M.**

### Impressions :

**Aissa Mandi (défenseur/Algérie) :** «Nous sommes très déçus par cette élimination, comme tout le peuple algérien. Nous avons eu de très grandes ambitions pour aller le plus loin possible, mais malheureusement ça s'arrête pour nous ce soir. On savait que ça allait être difficile de se qualifier, d'autant qu'on n'avait pas le destin entre nos mains. Nous allons retourner dans nos clubs et analyser ensuite ce qui na pas marché. Faire le point lors du prochain stage».

**Yacine Brahimi (milieu de terrain/Algérie) :** «On voulait gagner ce dernier match, mais on n'a pas réussi à le faire. Encore une fois, nous encaissons des buts qu'on pouvait éviter. C'est très dur de se faire éliminer au premier tour. Nous devons assumer nos erreurs, se relever vite d'autant que nous avons des échéances importantes à l'avenir. Une cassure ? Non je ne pense pas. On doit être forts dans les moments difficiles».

**Sofiane Hanni (attaquant/Algérie) :** «Notre objectif était de gagner ce match, mais ça n'a pas été le cas, nous sommes déçus. C'est frustrant pour nous de quitter le tournoi à ce stade de la compétition. On a réussi à mener par deux fois,

mais on se fait rattraper. Je ne peux pas expliquer cette élimination. En ce qui me concerne, j'ai donné le meilleur de moi-même pour ma première titularisation, j'aurais aimé avoir plus de temps de jeu. Il faut savoir accepter les choix. A moi de rester concentré en vue des prochains matchs».

**Mohamed Benyahia (défenseur/Algérie) :** «Il va falloir travailler davantage pour tirer l'équipe vers le haut. Avec le talent qui existe, ce n'est pas normal de se faire éliminer dès le premier tour de cette CAN. Pour ce dernier match face au Sénégal, on voulait gagner. Ce sont les petits détails qui sont à l'origine de cette élimination. J'ai compris qu'en Afrique le talent ne suffisait pour aller loin, il nous a manqué un truc. Maintenant, nous devons tourner la page et penser à l'avenir».

**Adlene Guedioura (milieu de terrain/Algérie) :** «C'est une élimination amère. Nous avons des regrets par rapport au premier match face au Zimbabwe (2-2) qui nous a porté préjudice, mais aussi face à la Tunisie. Maintenant, il faut penser à l'avenir et la nécessité de se relever. Un seul mot d'ordre : continuer à se battre».

### Slimani rejoint Menad à la 4<sup>e</sup> place des buteurs historiques

**L** i attaquant Islam Slimani, auteur d'un doublé contre le Sénégal (2-2) lundi soir dans le cadre de la 3<sup>e</sup> et dernière journée du groupe B de la CAN-2017, a porté à 25 son total de buts, rejoignant Djamel Menad à la quatrième place du classement des meilleurs buteurs de

l'histoire de la sélection algérienne de football. Slimani, muet depuis mars dernier, a consolidé pour l'occasion son statut de meilleur buteur des Verts en activité, devançant de quatre réalisations son coéquipier Hilal Soudani (21 buts) qui n'a participé qu'au premier match de

l'équipe nationale dans cette CAN-2017 avant de déclarer forfait pour les deux autres à cause d'une blessure. Le meilleur buteur de l'histoire des Fennecs reste toujours Abdelhafid Tassafout avec 34 réalisations, suivi de Rabah Madjer (29) et de Lakhdar Belloumi (27).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Parc national d'El Kala

### Retour des oiseaux d'eau douce

LE RETOUR de certaines espèces d'oiseaux d'eau douce, à l'image de la Nette Rousse et La Tadorne de Belon, a été constaté, cet hiver, lors de l'opération de dénombrement ornithologique ayant ciblé différents plans d'eau de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, hier, d'un ingénieur du Parc national d'El Kala (PNEK). Menée du 8 au 21 janvier courant, l'opération de comptage des oiseaux d'eau séjournant depuis la fin du mois d'octobre dernier dans la région de l'est du pays, a permis de relever le retour de ces espèces d'oiseaux migrateurs après une absence de près de deux décennie, a ajouté Abdelselem Grira. Cet ingénieur a estimé que les conditions climatiques sont à l'origine de ce retour, signalant que ces oiseaux, environ une cinquantaine, ont été observés, entre autres, au niveau des lacs Tonga et El Melah ainsi que dans les marais de la Mekhada, aux côtés de sujets habituellement dénombrés à l'image de la poule sultane, l'Eristamature à tête blanche, le canard siffleur et le chipot. L'opération de comptage de ces oiseaux a pour objectif de connaître les espèces fréquentant ces endroits, assurant refuge et nourriture en abondance à ces volatiles avant qu'ils ne reprennent leur migration, afin de mieux étudier l'impact du réchauffement climatique sur la tendance à la sédentarisation de plus en plus observée chez certaines espèces. Rappelant l'importance du dénombrement d'oiseaux d'eau douce qui est mené par les spécialistes en étroite collaboration avec les services des forêts et certains bénévoles, la même source a fait savoir que divers plans d'eau (barrages, lacs ...) ont été ciblés dans le cadre de cette opération qui a porté sur quatre phases géographiques (Skikda, Annaba, Guelma et El Tarf). Le lac Tonga (2 600 hectares) constitue la plus grande zone de nidification de la partie sud du pourtour méditerranéen, a-t-on précisé, détaillant que cet endroit permet aux nombreux volatiles de disposer de la nourriture abondante et d'un repos salvateur avant de reprendre leur traversée. Plus de 56 000 espèces ornithologiques ont été dénombrées l'année dernière dans cette région où l'on s'attend durant cet hiver à une hausse sensible de leur nombre.

Halim N.

## Jijel

### Un dangereux terroriste éliminé identifié

UN DANGEREUX terroriste éliminé vendredi dernier par un détachement de l'Armée nationale populaire, près de la localité d'El Hadria à El Milia, a été identifié, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération menée par un détachement de l'ANP, le 20 janvier 2017, ayant permis d'éliminer un dangereux terroriste près de la localité d'El Hadria à El Milia, wilaya de Jijel, il a été procédé à son identification et il s'agit du dénommé T. Djamel alias "Abou Chourah", qui avait rallié les groupes terroristes en 1996», précise la même source. Dans le même contexte, «des détachements de l'ANP ont détruit le 23 janvier 2017 à Tizi Ouzou, deux casemates pour terroristes, un atelier de fabrication d'explosifs, deux bombes,

un canon de fabrication artisanale et des outils de détonation», selon le communiqué, ajoutant que «des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé un élément de soutien aux groupes terroristes à Tébessa». «Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 25 kilogrammes de kif traité à Oran», selon la même source. A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté douze contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain, 5 quintaux de denrées alimentaires, 10 groupes électrogènes et 10 marteaux piqueurs, selon le communiqué du MDN.

M. L.

## Coupe d'Afrique des nations retour des verts au pays



## Médéa/Ouamri

### Quatre habitations ensevelies suite à un glissement de terrain

■ Quatre habitations ont été ensevelies suite à un glissement de terrain qui s'est produit lundi soir au niveau du village «Sidi-Ali», commune de Ouamri, à 30 km à l'ouest de Médéa, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile.

Par Anis T.

Les occupants de ces habitations sont «sains et saufs», grâce à l'intervention rapide des éléments de la Protection civile qui ont pu dégager, à temps, les familles bloquées à l'intérieur de leurs maisons, a déclaré la même source. Les sinistrés, qui ont été pris en charge par les secouristes de la Protection civile, ont été hébergés «provisoirement» au niveau de la salle omnisports de la commune de Ouamri, a-t-on indiqué.

Huit véhicules touristiques ont été endommagés lors de l'effondrement de la clôture d'une salle des fêtes, sis au centre-ville de Médéa, survenu lundi soir, a signalé la même source, expliquant que cet effondrement a été provoqué par les fortes précipitations enregistrées dans la région depuis plus de trois jours. Les secouristes de la Protection civile ont été très sollicités durant les journées de lundi et mardi, pour des opérations d'évacuation d'habitants cernés par les flots, notamment à Ain-Boucif

(sud-est), Si-mahdjoub (ouest), Berrouaghia et Médéa (centre) où plusieurs cas d'inondation ont été recensés durant cette période, selon la Protection civile. Des opérations de déblaiement et de sécurisation des axes routiers ont été également menées par ces mêmes secouristes, suite aux nombreux glissements de terrain et chutes de pierres enregistrés dans différents endroits de la route nationale N°1, a-t-on ajouté.

Anis T./APS

## Lycée Ihaddaden

### Grève des personnels et des élèves

LES TRAVAILLEURS, enseignants et élèves du lycée technique d'Ihaddaden ont observé avant-hier une grève générale qui a totalement paralysé l'établissement. Et pour cause, les infiltrations des eaux pluviales et l'inondation de plusieurs classes, la cour et l'entrée de l'établissement et la dégradation des plafonds des infrastructures ont provoqué l'ire des personnels pédagogique et administratif qui ont décidé de se faire entendre. Hier, ils ont interpellé les responsables du secteur au niveau de la wilaya et au niveau central sur la dégradation des

infrastructures et les plafonds endommagés qui pourraient s'effondrer sur les élèves et les enseignants en raison des infiltrations des eaux pluviales, sachant que des feuilles de plafonds et des murs construits en amiantes se sont déjà détachés. Cette situation a été exacerbée par les inondations enregistrées ces derniers jours suite aux fortes intempéries qui ont affecté la wilaya. «Nous avons adressé plusieurs courriers aux autorités de wilaya et aux autorités du secteur, mais aucune décision n'a été prise à ce jour alors que les infrastruc-

tures de l'établissement ne cessent de se dégrader», déclarent des enseignants. Une commission constituée de deux chefs de service a été dépêchée sur les lieux par la direction de l'éducation et une fiche technique devait être élaborée afin de lancer des travaux de réaménagement dans cet établissement, nous dit-on. Dans la commune de Boukhefifa, des lycéens ont fermé hier le siège de la mairie, exigeant la mise à leur disposition d'un transport scolaire pour se déplacer à Tichy où ils poursuivent leurs études secondaires. A Adekar, les parents

d'élèves du nouveau lycée ont interpellé hier les autorités du secteur afin d'intervenir pour prendre en charge les problèmes auxquels fait face l'établissement, notamment la mise en service du chauffage dans certains blocs, trouver une solution aux infiltrations des eaux pluviales par les fenêtres, le renforcement en personnel administratif tels que les adjoints d'éducation, la réparation du réservoir d'eau pour l'approvisionnement régulier du lycée en eau potable, etc.

H. C.